

*De l'intérêt pour le fonctionnement et le rôle d'une administration publique?
Envie de travailler en équipe et aussi de façon autonome au service de la collectivité?
Contact facile, sens des responsabilités, goût pour l'organisation et volonté d'engagement?*



La Commune de Misery-Courtion

met au concours une place

d'apprentissage d'employé(e) de commerce CFC

Cette place est destinée en priorité à un(e) élève qui terminera avec réussite sa scolarité obligatoire en été 2026, de préférence en filière générale ou pré-gymnasiale.

Les principales tâches confiées à ce/cette futur(e) apprenti(e) sont le traitement du courrier, la saisie des arrivées et départs d'habitants, la réception au guichet et par téléphone, la tenue de la caisse, l'établissement de correspondance et de documentation, le suivi administratif des dossiers de construction, le classement et l'archivage, la préparation des votations.

Début de la formation en août 2026. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès l'administration communale (secretariat@misery-courtion.ch ou 026 475 18 87).

Le dossier de candidature avec une lettre de motivation signée, un curriculum vitae et une copie des derniers bulletins de notes est à envoyer **jusqu'au 15 décembre 2025** à:

Administration communale
Place du Centre 1
1721 Misery

ou par courriel à : secretariat@misery-courtion.ch.

Misery-Courtion, le 11 novembre 2025

Le Conseil communal